

ECOLE  
COLLONGES

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 18/02/2025**



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école par intérim - Président : M. BOISSINOT	X		
Monsieur le maire : M. PERREAL	X		/
1 <sup>ère</sup> adjointe : Mme MOREL		X	M. DEVILLE
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme JOMAND	X		
Mme PIZOT	X		
Mme ROCHE	X		
Mme FAVRE	X		
Mme HABAUZIT	X		
Mme ARGAUD-KONATE	X		
Mme BOUFASSA	X		
Mme DANIERE	X		
Mme VERDIER		X	
Mme VANHAMME	X		
Mme BARONI	X		
Mme CHEVALIER	X		
Un des maîtres du RASED : Mme GRARD		X	
D.D.E.N :		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme DRUELLE	X		Mme LANET (présente)
Mme ACHELFI	X		Mme SENG (présente)
Mme SHAITY		X	Mme MARTIN GAUROY (présente)
M. MOTTE	X		Mme PELLETIER (présente)
Mme PATASANU		X	
Mme MARMELAT		X	
Mme SOLDAN		X	
Mme BAKKER COURSANGE		X	
Mme CIMET BOSSY		X	
M. PULICI		X	
Mme DERBANE		X	
Mme BOUJIDA		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Mme MONTBARBON		X	
Infirmier(e) scolaire : Mme DEVIENNE		X	
ATSEM : Mme VERNEY	X		
ATSEM : Mme PERSON	X		

Procès-verbal établi le 21 /02 /2025

Le président, directeur de l'école  
Nom : BOISSINOT, directeur par intérim

Le secrétaire, (fonction)  
Nom : Mme HABAUZIT

## Préambule

Présentation de M.BOISSINOT comme directeur par intérim en l'absence de Mme Chatel et donc président de ce conseil.

## Demandes de l'école au budget 2025

- Demande d'une classe flexible pour une classe → mobiliers demandés
- Série de livres de mathématiques pour les classes de CM1 car gros effectif prévu la rentrée 2025 /2026
- Série de livres de lecture en CP car beaucoup de livres sont abimés.
- Licences Pronote (9 classes)

Monsieur le Maire veut savoir le prix d'une licence (2 euros par élève) et si cela a un intérêt réel sur le fonctionnement de l'école. L'équipe enseignante répond alors que c'est encore en test mais que la licence est annuelle et donc arrêtable facilement à la fin d'une année si le test n'est pas concluant.

Monsieur le Maire veut également savoir si les informations sur Pronote sont sécurisées. L'équipe enseignante et les parents d'élèves le rassurent en rappelant que Pronote est utilisé par beaucoup de collèges et Lycées.

- 1 VPI pour la dernière classe de CP de l'école du bas

Par conséquent, toutes les classes du CP au CM2 seront équipées par un VPI.

## Point PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle)

Ce point est présenté entièrement par Mme Argaud Konate.

- Sortie théâtre : Ces sorties concernent les élèves de CE2 de M. Boissinot et Mme Jomand ainsi que 3 classes de maternelle en Juin

Les élèves de Ce2 et les enseignants ont appréciés cette sortie au théâtre.

- Intervention du Dumiste M. Cernize chez Mme Jomand

Aménagements d'ateliers de pratique instrumentale et vocale ainsi qu'une création de l'hymne de l'école avec l'aide des élèves de différentes classes.

Projet de 10 séances de 1 heure environ.

- La grande lessive le 20 mars

Le thème de cette grande lessive sera « le papier, des papiers, vos papiers »  
Ces actions permettent de favoriser la créativité des élèves.

- Le printemps des poètes

Le thème de l'édition 2025 du Printemps des Poètes est « la poésie volcanique »

Idée d'actions au sein de l'école : conception de textes poétiques des enfants, contraventions poétiques

- Fête du court métrage du 9 au 25 mars

Ce sont des films adaptés à l'âge des enfants et abordant des thèmes divers que les enseignants pourront projeter en classe.

Monsieur le Maire demande que les élèves viennent participer aux commémorations, cérémonies de la ville (14 juillet, 11 novembre, 8 mai ...) pour venir, par exemple, chanter la marseillaise.

## Projet PHARE

Ce point est présenté entièrement par Mme Favre.

Présentation du programme Phare aux parents délégués → lutte contre le harcèlement scolaire (numéro 3018)

C'est une démarche pour développer l'empathie des élèves.

Les parents délégués présents demandent le délai d'intervention et qui sont les intervenants de ce programme. L'équipe enseignante réponds qu'en moyenne, le délai d'intervention est de deux semaines.

Le flyer pour les parents avec toutes les informations nécessaires est présenté à la fin de ce procès-verbal.

## Séances de Natation

Présentation des séances de piscine qui auront lieu du 26 mai au 13 juin, soit 10 séances en matinée. Ces séances sont destinées seulement aux élèves de CM1, ainsi que quelques élèves de CM2 n'ayant pas validés l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager) l'an dernier.

La mairie prend en charge la totalité des transports en bus (5 000 euros). Le sou prend en charge le prix des séances de natation.

L'équipe enseignante rappelle qu'il faut des parents agréés pour pouvoir organiser les sorties à la piscine ainsi que des parents accompagnateurs.

Les parents délégués demandent les dates du calendrier des agréments.

Il sera envoyé aux parents délégués.

## Point sécurité

- Violence des élèves lors des récréations

Les parents délégués veulent que l'on trouve des solutions pour régler ce problème. Pour l'école du centre, l'équipe enseignante a changé sa manière de surveiller les récréations, permettant ainsi de couvrir la totalité de la cour.

De plus, les parents délégués émettent des idées pour rencontrer les parents afin de les sensibiliser aux écrans, responsable en partie de la violence des enfants de plus en plus présente. Le café des parents, une médiation culturelle, un théâtre forum peuvent être des idées à étudier lors des prochains conseils des maîtres.

- Portail de l'école du centre

Intervention de Monsieur le Maire.

Le nouveau portail de l'école devait fonctionner avec le wifi mais finalement pas possible. Un fil sera tiré depuis la chaudière.

Il y aura un visiophone qui permettra de voir qui entre et de déverrouiller à distance, depuis le bureau de la direction. Cela est prévu dans le budget.

- Arbres dans la cour

Des arbres seront plantés dans la cour de l'école du centre entre les bancs au printemps. Il pourra faire de l'ombre aux élèves.

## Point mairie

- NEFLE

Le budget a été voté.

- Peinture au sol dans la cour qui sera réalisée au printemps
- Validation de la convention pour avoir les subventions

Monsieur le Maire demande qu'il y ait plus de personnes présentes lors des réunions pour NEFLE. Les parents délégués répondent que la prochaine fois, ils seront plus nombreux.

Monsieur le Maire déplore également les altercations entre M. Deville et les parents délégués lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école.

Pendant cette année scolaire 2024/2025, 12 500 euros seront versés par L'éducation Nationale

La Mairie insiste pour dire que tous les jeux qui seront installés devront être agréés.

## - Travaux

La Mairie annonce que des gros travaux vont être faits sur l'école d'un budget d'environ 1 à 1.5 millions d'euros. L'école n'a pas eu de gros travaux depuis 32 ans.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours afin d'analyser au mieux les besoins et attentes en termes de rénovation. Suite à cette étude, un appel d'offre sera lancé pour les travaux. Concernant les délais, les travaux ne commenceront pas cet été.

La mairie a pour projet de détruire les maisons à droite de la cour de l'école du centre pour sécuriser l'accès des enfants à l'école et permettre un passage plus rapide entre l'école et le périscolaire.

## Point communication

Le logiciel Pronote est toujours en phase de test pour l'an prochain pour 9 classes.

L'équipe enseignante rappelle que la communication entre l'école et les familles se fait soit par les mails de classe (si pas Pronote) ou soit par le cahier de liaison.

L'équipe enseignante rappelle également que les blogs de classe ne sont pas obligatoires.

Les parents délégués remontent un point positif quant à la communication des enseignants qui a été faite aux parents concernant le remplacement de Mme Verdier.

Monsieur le Maire tenait à s'excuser auprès des enseignants des incidents qu'il y a eu sur le réseau internet. Beaucoup de classes et la mairie n'ont pas eu internet pendant un certain moment. Le problème est maintenant réglé.

Le téléphone de la direction sera réparé à partir du 21 février 2025.

Le conseil est clos à 19h30.

# Qu'est-ce que PHARe?

Programme de lutte  
contre le harcèlement à l'école

## POUR QUI ?

Pour tous les élèves de la PS au CM2  
ainsi que leurs familles

## A QUOI S'ENGAGE L'ÉCOLE ?

- Solliciter l'équipe ressource M3P
- Mettre en œuvre un protocole de traitement des situations de harcèlement
- Participer aux temps forts : prix Non au harcèlement (NAH), Safer Internet Day
- Organiser 10 heures annuelles d'apprentissage dès le CP

## COMMENT ?

- Former les équipes d'école
- Mettre une plateforme numérique à disposition des professionnels pour les accompagner dans la gestion des situations de harcèlement
- Suivre l'impact de ces actions

### NON AU HARCÈLEMENT



## EN QUOI CONSISTE **PHARe** ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et des personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires (Périscolaire : garderie, cantine, centre de loisirs)
- Communiquer sur le programme PHARe
- Rencontrer et accompagner les familles confrontées à des situations de harcèlement

## QUAND? OÙ?

Dans 100% des écoles  
primaires depuis la  
rentrée 2022 dans la  
circonscription de Péron

**Françoise PSAUME**  
Directrice - École  
Le Petit Prince (Segny)

**Anne-Sophie PIGOIS**  
Enseignante DICS  
dics.0011421p@ac-lyon.fr

**David NOALLY**  
IEN Péron

**Nicolas RIVIÈRE**  
Enseignant - Formateur École  
de Thoiry



**EQUIPE  
M3P**

MÉTHODE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE PÉRON

**Bénédicte CAZALS**  
Directrice - Ecole  
J. Calas (Fereny-Voltaire)

**Nathalie COLLET**  
Conseillère pédagogique

**Stéphanie COELHO**  
Directrice -  
Ecole de Challex

**Olivier LEON**  
Directeur - École Florian  
(Fereny Voltaire)

**Maxime CHARBONNIER**  
Directeur - Ecole de  
Saint Jean de Gonville

**Anaïs BILLY**  
Directrice - Ecole Jean de La  
Fontaine (Fereny)

**Aurélien THERENE**  
Enseignante spécialisée

A savoir : l'intervention de l'équipe M3P formée au protocole ne nécessite pas d'autorisation parentale préalable.